REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 13 octobre 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du DSM

Face aux virus hivernaux, adoptons les bons gestes et protégeons les personnes vulnérables

Lancement de la campagne de vaccination 2025 pour se protéger contre la grippe, le COVID-19 et le RSV

Le département de la santé et des mobilités (DSM) lance cette semaine sa campagne de prévention annuelle contre les virus respiratoires de l'hiver, rappelant les mesures de protection et incitant les personnes vulnérables à se faire vacciner contre les différents virus circulant pendant la saison froide.

A l'approche de la période hivernale, propice à la circulation de nombreux virus et notamment ceux de la grippe, du COVID-19 et du RSV (virus respiratoire syncytial), l'office cantonal de la santé rappelle les gestes simples qui permettent de s'en protéger et de limiter leur circulation, tels qu'aérer régulièrement les locaux, se laver les mains et porter un masque en cas de symptômes. Ces recommandations sont particulièrement importantes pour les personnes vulnérables et pour les personnes avec lesquelles elles sont en contact.

Les personnes à risque encouragées à se faire vacciner

La vaccination contre le COVID-19 et contre la grippe est vivement recommandée pour les personnes vulnérables et notamment pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques, pour lesquelles le risque de complications est plus élevé. Le coût des vaccins est usuellement pris en charge par l'assurance maladie de base (AOS), sous réserve de la franchise et de la quote-part.

La vaccination contre le RSV, virus qui peut être responsable d'infections respiratoires sévères chez certains adultes plus âgés, est également recommandée aux personnes de 75 ans et plus, et dès 60 ans en cas de maladie chronique. Son remboursement n'est pas pris en charge par l'AOS, mais peut l'être par le biais d'assurances complémentaires.

Les personnes en contact avec des personnes vulnérables dans le cadre personnel ou professionnel, et en particulier le personnel de soins, sont également encouragées à se faire vacciner contre la grippe, car ce vaccin limite efficacement la transmission du virus à autrui.

La vaccination contre les virus hivernaux est disponible en pharmacie et dans de nombreux cabinets médicaux.

Traitement préventif de la bronchiolite pour les bébés

Le RSV est responsable chaque année de nombreux cas de bronchiolite chez les bébés. Cette saison, deux moyens sont disponibles pour les protéger : la vaccination de la future maman pendant la grossesse, ou l'administration d'anticorps au bébé.

Pour cette raison, le service du médecin cantonal (SMC), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), la Société Genevoise de Pédiatrie (SGP) et l'Ordre des Gynécologues et Obstétriciens de Genève (OGOG) recommandent de choisir l'un ou l'autre des traitements préventifs pour protéger les bébés contre le RSV. Ils offrent une protection équivalente et sont pris en charge par l'AOS, sous réserve de la franchise (pas de franchise généralement pour les bébés) et de la quote-part. Le vaccin maternel peut être administré chez le gynécologue ou lors d'une consultation avec une sage-femme, et les anticorps sont donnés au bébé à la maternité ou chez le pédiatre.

Par ailleurs, il est recommandé d'accompagner ces traitements des gestes simples de prévention :

- Avant l'âge de 3 mois, limiter les visites au cercle proche et non malade
- Se laver les mains avant et après la manipulation du bébé
- Porter un masque en cas de rhume, de toux ou de fièvre.

A noter que les vaccins recommandés et pris en charge par l'AOS seront exemptés de franchise dès le 1er janvier 2026.

Pour davantage d'information sur les virus hivernaux, les moyens de s'en protéger, les établissements où se faire vacciner, ainsi que les modalités de remboursement, veuillez consulter les sites:

- Se protéger contre les virus de l'hiver | ge.ch
- Protéger votre bébé contre la bronchiolite due au RSV | ge.ch

Pour toute information complémentaire: Mme Catharina Habsburg, responsable de la communication, office cantonal de la santé, DSM, T. 022 327 96 27.